



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

REALITES

**Rapport des commissaires aux comptes sur la transformation de la société
REALITES société anonyme en société en commandites par actions**

Réunion de la classe des détenteurs de capital du 19 janvier 2026

REALITES

1 impasse Claude Nougaro 44800 SAINT HERBLAIN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Headquarters:
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

REALITES

1 impasse Claude Nougaro 44800 SAINT HERBLAIN

Rapport des commissaires aux comptes sur la transformation de la société REALITES société anonyme en société en commandites par actions

Réunion de la classe des détenteurs de capital du 19 janvier 2026

A la classe des détenteurs de capital de la Société,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société REALITES, et en application des dispositions de l'article L.225-244 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Les travaux que nous avons effectués nous conduisent à formuler les observations suivantes :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 font apparaître des capitaux propres d'un montant de 32 272 221 €, dont le résultat de l'exercice pour - 68 090 575 €, et un capital social de 31 278 654 € ;
- ces comptes ont fait l'objet d'une impossibilité de certifier, en raison de multiples incertitudes, par le collège des commissaires aux comptes ;
- votre société est en procédure de redressement judiciaire depuis le 5 février 2025 ;
- aucune situation intermédiaire récente n'a pu nous être fournie permettant de collecter les éléments probants sur le résultat de l'activité de votre société depuis la dernière clôture et ses effets sur les capitaux propres au jour de notre rapport.



En raison de ces incertitudes, nous ne sommes pas en mesure d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris la Défense, le 22 décembre 2025

KPMG S.A.

 Signature
numérique de
François Plat
Date :
2025.12.22
13:37:00
+01'00'

François PLAT
Associé

EMARGENCE


Julien TOKARZ (Dec 22, 2025 14:41:12 GMT+1)

Julien TOKARZ
Associé

REALITES

Rapport des commissaires aux comptes sur la transformation de la société REALITES société anonyme en société en commandites par actions

Réunion de la classe des détenteurs de capital du 19 janvier 2026